



# Recueil de bonnes pratiques 2023

Fêtes maritimes de Douarnenez

---

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site [www.produitenbretagne.bzh](http://www.produitenbretagne.bzh)

## Gouvernance responsable

### Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Afin de mieux intégrer la RSE au sein du festival, des ateliers structurants sont en cours. Le premier atelier qui s'est tenu en décembre 2023 avait pour objectif de former les participants motivés à la RSE. L'atelier a été animé par un responsable d'une entreprise certifiée Bretagne 26000. Les parties prenantes du festival ont été identifiées et le prochain atelier aura pour objectif de déterminer la matrice de matérialité. Petit à petit le festival se donne pour construire une démarche intégrée d'ici l'édition de 2024.

## Conditions et relations de travail

### Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

La charte des bénévoles du festival a été actualisée, validée par le Conseil d'administration et présentée aux futurs bénévoles lors d'une soirée dédiée en décembre 2023.

## Préservation de l'environnement

### Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

Nous avons réalisé une Fresque du climat lors d'un atelier réunissant des bénévoles et des membres du conseil d'administration.

## Intérêts des clients et consommateurs

### Politique qualité / écoute clients

Un atelier dédié à la condition de d'exercice des bénévoles au sein du festival a été organisé par Nathalie Bescond, responsable des bénévoles et administrative. De forme ludique cet atelier avait pour objectif d'identifier les irritants et de mettre en place un plan d'actions correctives. Ce plan a été présenté en conseil d'administration puis au conseiller régional à la vie associative Arnaud Toudic lors d'une conférence de presse à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat en décembre 2023.